

embarras, le Ministre d'Etat, «non sans peine... obtint l'abstention.»¹²⁾

Au milieu de toutes ces agitations éclata une affaire que la Prusse avait tout intérêt à grossir démesurément: celle du train de ravitaillement qui, guidé du 24 au 25. 9. 1870 par les ingénieurs de la Compagnie de l'Est X. Belot et E. Salentiny (v. fasc. XI, p. 61), traversa le Grand-Duché pour se rendre à la forteresse de Thionville. L'attitude adoptée en l'occurrence par le Ministre d'Etat Servais nous rappelle un peu celle de ses successeurs pendant la guerre de 1914-18: tandis que toute la population jubilait des niques faites aux Allemands, le chef du Gouvernement éprouvait les plus grandes appréhensions, de crainte de ne pouvoir amadouer le terrible voisin de l'Est. Dans une note datée du 15 octobre (en réponse à celle du gouvernement prussien du 4) Servais, tout en regrettant l'incident, expliquait qu'il ne pouvait être imputé une faute au gouvernement luxembourgeois*) et se déclarait disposé à assigner la Compagnie de l'Est en résiliation de son contrat d'exploitation.

Le fait d'avoir, le premier, parlé d'une élimination de la compagnie concessionnaire fut vivement reproché à Servais¹³⁾ bien que tout le monde eût à se plaindre de l'exploitation du réseau par ladite Société. Mais où l'on dépassa la mesure ce fut lorsqu'on prétendit que Servais avait l'intention de remplacer la société française par les chemins de fer prussiens, et cela pour la raison qu'il était à couteau tiré avec Regray**), directeur de la Compagnie de l'Est.

La «Kölnische Zeitung» du 29 octobre, en relatant l'affaire de Thionville, disculpa, elle aussi, le gouvernement luxembourgeois mais Bismarck, jouant à l'offusqué — soi-disant à cause notamment des articles antiprussiens de «L'Avenir» et de «L'Omnibus» — changea brusquement de ton. Et c'est de Versailles, le 3. 12. 1870, qu'il lança sa fameuse note, pleine de menaces, qui fut remise à Servais le 9 du même mois.

Tout le pays, le Ministre d'Etat en premier lieu, frémit de terreur. Et si, en octobre, Servais a eu de la peine à dissuader le Comité Patriotique de s'adresser directement aux puissances signataires de 1867, cette fois-ci le Comité eut l'idée heureuse de faire circuler parmi la population du Grand-Duché une pétition au Roi Grand-Duc qui se couvrait d'ailleurs sous peu de 45 000 signatures. Le 26 décembre le prince Henri — avec à ses côtés Emmanuel Servais

*) cf. l'attitude du Commissaire du Gouv. auprès des Chemins de Fer Ch. Fr. Mersch au fasc. XIX.

**) Le conflit aurait éclaté lors de la ratification des tarifs de faveur accordés respectivement à la Société Ph. Servais, Fr. Majerus et Cie de Colmar (1868) et à la Sucrierie de Mersch (Jos. Servais et consorts) (1869), le président du gouvernement luxembourgeois exigeant pour l'Etat un droit de regard dans les questions tarifaires.¹⁴⁾